



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires**

Metz, le 20 juillet 2020

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

Affaire suivie par : Frédéric POLLET
Tél : 03 87 34 83 50
E-mail : frederic.pollet@moselle.gouv.fr

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Conseil Départemental de la Moselle
Direction du Patrimoine et de l'Aménagement des
Territoires
Direction des Routes et de la Maintenance

1 rue du Pont Moreau
CS 11096
57036 METZ CEDEX 1

OBJET : Dossier de déclaration concernant la déconstruction – reconstruction de l'ouvrage d'art TE115 - RD1118A

Accord immédiat - 57-2020-00276

RÉF. : Dossiers instruits_en cours\Travaux sur cours d'eau\YUTZ\TE115

P.J. : récépissé

Monsieur le Directeur,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

Déconstruction – reconstruction de l'ouvrage d'art TE115 - RD1118A

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : 20/07/20
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : 57-2020-00276
- Dossier réalisé par : CD 57

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet et régulier.

Je vous prie de trouver ci-joint « le récépissé clôturant son instruction administrative ».

Dès lors, vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Une copie du récépissé sera affichée à la mairie de YUTZ où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,



Céline DELLINGER